

APPEL À CANDIDATURE
MISE À DISPOSITION D'UN ATELIER D'ARTISTE - 6 mois renouvelables
Association Le Village
« La Maison des Possibles » Accueil de jour de l'Isle sur la Sorgue

Présentation du Village et de la « Maison des Possibles »

Situé dans le Vaucluse, Le Village est une association d'insertion et d'accueil de personnes en situation précaire. Depuis plus de 30 ans, le Village multiplie les actions : accueils de jour pour les plus vulnérables, solutions d'hébergement et de logement, insertion par l'emploi grâce aux chantiers d'insertion... Depuis presque aussi longtemps, l'association a fait de l'accès à l'art et à la culture l'un des piliers de son action, convaincue de sa nécessité pour retrouver le chemin de l'estime de soi.

Des centaines d'artistes, majoritairement du territoire, ont croisé la route du Village, le temps d'une résidence, d'ateliers, d'une programmation de spectacle... faisant du Village un espace de croisement des arts et de la solidarité majeur et singulier.

En 2025, Le Village lance une nouvelle collaboration artistique. L'association souhaite mettre à disposition d'un artiste un atelier au sein de l'accueil de jour de l'Isle sur la Sorgue « La Maison des Possibles ». C'est l'un des 3 accueils de jour gérés par l'association Le Village. Ces lieux d'accueil, animés par des équipes de bénévoles et de salariés, reçoivent chaque jour des personnes en situation de grande vulnérabilité, de manière anonyme et inconditionnelle. Situé à proximité du centre de l'Isle sur la Sorgue, l'accueil de jour « La Maison des possibles » occupe une grande maison avec jardin.

« La Maison des possibles » est avant tout un lieu d'accueil inconditionnel. Un lieu chaleureux où chacun peut prendre sa place, reprendre confiance en soi, s'insérer socialement et trouver ou retrouver sa place dans la société. Un lieu de vie et de partage où la singularité de chacun peut s'exprimer au profit du vivre ensemble. Un abri où l'on trouve refuge, mais aussi un lieu d'écoute, d'information proposant un accueil individualisé où l'on garantit la plus grande confidentialité afin de favoriser le lien de confiance.

L'accueil est ouvert au public tous les matins du lundi au vendredi et le mercredi toute la journée.

Conditions de mise à disposition de l'atelier d'artiste

- Atelier de 14m2 en rez de chaussée – accès de plein pied ; possibilité de mettre à disposition tables, chaises, rangements
- Mise à disposition de 6 mois, renouvelables.
- Période de mai à octobre 2025, renouvelable
- Accès tous les jours y compris le week-end entre 7h et 23h
- Participation aux charges : 60€ mensuel. Inclut l'eau, le chauffage, l'accès internet, l'entretien courant, l'assurance des locaux
- Accès aux espaces partagés : cuisine équipée, WC, douche, salon, jardin
- localisation : Avenue de l'Égalité – L'Isle-sur-la-Sorgue

Contre-parties de l'artiste

L'artiste est accueilli afin de mener à bien ses projets de création. Pour autant son travail à la Maison des possibles ne peut pas être complètement dissocié des spécificités de ce lieu. Il est demandé à l'artiste de penser son projet d'installation et de création en interaction avec le lieu, de participer à la vie du lieu, de proposer des temps d'échange et de partage avec les accueillis, de favoriser l'implication des personnes dans son processus créatif ou encore la pratique artistique.

Participation aux charges : 60€ mensuel.

Valorisation du travail de création réalisé en résidence

Une valorisation du travail réalisé par l'artiste pourra être envisagée, à l'occasion des événements organisés par Le Village et en mobilisant nos partenaires artistiques et culturels : festival *C'est pas du Luxe !* (Avignon septembre 2026, co-organisation La Garance Scène Nationale de Cavaillon - Fondation pour le logement des personnes défavorisées ex-Abbé Pierre), fête annuelle du Village, accrochage en espace public dans les lieux d'activités du Village (Avignon – Cavaillon – Apt – Isle sur la Sorgue)...

Conditions pour candidater

- Artiste vivant aux alentours de l'Isle sur la Sorgue (Vaucluse)
- Artiste engagé professionnellement dans le champ des arts visuels, plastiques ou littéraires (disciplines compatibles avec les contraintes de l'espace proposé)
- Présentation d'un projet de création ou de recherche en cours nécessitant un atelier
- Volonté de proposer un projet en interaction avec le public accueilli à la Maison des possibles
- Possibilité de candidater seul ou à plusieurs (3 artistes maximum)

Les éléments de la candidature

- Note présentant le projet de création ou de recherche à mener pendant le temps de résidence (2 pages max.)
- CV
- Portfolio (15 pages max.) ou lien site internet

Remise des éléments : avant le 1^{er} mai minuit à archipel@associationlevillage.fr

Merci de préciser en objet : CANDIDATURE ATELIER D'ARTISTE